



Paris le 29 janvier 2024

Communiqué de presse

Signature du protocole d'accord et fin du conflit social ? La Direction du Centre Pompidou va vite en besogne !

« *Le protocole d'accord relatif à l'accompagnement des équipes pendant les travaux a été signé ce jour par 2 organisations syndicales (SPCP-FO et CFDT-Culture) » (dixit la direction) ... sur les 5 signataires du préavis de grève (CFDT-Culture, SNMD-CGT-Culture, SPCP-FO, SUD-Culture-Solidaires, UNSA-Culture). Ce n'est donc pas un protocole de fin de grève !*

Pour autant cette signature de deux organisations syndicales majoritaires au sein du CSA du CNAC-GP ne met pas un terme au mouvement social initié par le préavis du 5 octobre 2023. Il y a loin de la coupe aux lèvres.

Selon la Direction « *Les autres organisations syndicales pourront décider de signer à leur tour l'accord dans les prochains jours s'ils le souhaitent* », alors qu'elle n'a pas daigné prévenir la CGT de la tenue de cette réunion de signature.

En tout état de cause, pour le SNMD-CGT-Culture, cette signature ne peut qu'émaner de l'avis de l'Assemblée Générale des personnels du Centre Pompidou. AG, rappelons-le, qui a donné mandat aux cinq organisations syndicales voilà quatre mois de déposer un préavis de grève reconductible sur 18 points revendicatifs. La même AG qui a reconduit le mouvement à plusieurs reprises.

Toujours selon la Direction du CNAC-GP, « *le protocole d'accord apporte des garanties très fortes aux agents du Centre Pompidou en prévision de la fermeture du bâtiment principal pour travaux.* »

Pour le SNMD-CGT-Culture, c'est bien par la mobilisation des agents, la grève service par service, les occupations, les rassemblements, la pétition... que la rédaction d'un protocole d'accord a été imposée, alors que la Direction du CNAC-GP nous disait les yeux dans les yeux « *Qu'elle n'avait pas besoin d'un protocole de fin de grève* ».

Ensemble, avec la mobilisation des agents, nous avons fait progresser le texte d'origine sur bien des points, mais sans pour autant avoir toutes les garanties formelles ni sur le retour sur poste, ni sur le maintien de l'emploi et du plafond d'emploi et encore moins sur la non externalisation.

Beaucoup de ces garanties dépendront de l'interprétation de l'accord dont le Comité de suivi à la charge, le CSA n'ayant qu'un avis consultatif.

C'est un des points d'achoppement majeur avec la Direction, puisqu'elle a pris la responsabilité de modifier au dernier moment le texte du protocole sur la composition de ce Comité de suivi en excluant d'office l'une des cinq organisations syndicales signataires du préavis de grève, au prétexte qu'elle n'a pas de représentant au sein du CSA du CNAC-GP et alors qu'elle a largement participé à la mobilisation et à la caisse de grève.

Nous dénonçons une véritable discrimination syndicale : la Direction prétend choisir ses interlocuteurs !

Le président, la direction générale et le comité de direction peuvent se réjouir d'une signature sans consultation des agents. Nous, non !

Le SNMD-CGT-Culture appelle l'ensemble des agents du Centre Pompidou à se réunir en Assemblée Générale pour évaluer ensemble l'intérêt collectif de signer ce protocole d'accord dans son état actuel et sinon de reconduire le préavis de grève du 5 octobre 2023. La date de cette AG sera communiquée ultérieurement.